

INTERCLUBS DE GIRONDE SENIORS MESSIEURS

REGLEMENT PARTICULIER 2017

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **Pour les clubs**

Epreuve ouverte à toutes les associations sportives avec terrain, de la Gironde.

- **Pour les joueurs**

- Etre membres permanents et licenciés de l'A.S. du club qu'ils représentent.
- Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.
- Avoir **50 ans** révolus la veille de la compétition.

- **Pour les capitaines**

Les Capitaines / responsables Séniors qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargés de l'organisation de l'épreuve en shot gun, avec désignations des trous et des équipes concernées.

Les capitaines seront chargés de collecter les green fees auprès de leurs équipiers afin de simplifier les paiements auprès du golf.

L'organisation d'un déjeuner est prévue, avec tous les participants, après chaque rencontre. De ce fait, les capitaines devront indiquer au capitaine qui reçoit la compétition, le nombre de joueurs qui déjeuneront, afin de prévenir le restaurant du nombre de repas nécessaires.

2- FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 8 joueurs se déroulant sur 6 journées avec une phase préliminaire de 5 épreuves et une finale, selon le calendrier suivant :

			GF	repas	horaire
1^{ère} compétition	MARDI 21 MARS	BORDEAUX-LAC	20 €	20 €	9h00
2^{ème} compétition	MARDI 28 MARS	BORDELAIS	30 €	20 €	9h00
3^{ème} compétition	MERCREDI 12 AVRIL	GUJAN	26 €	-	9h00
4^{ème} compétition	MARDI 18 AVRIL	GRAVES	27 €	20 €	9h00
5^{ème} compétition	MARDI 09 MAI	MARGAUX	25 €	25 €	9h00
Finale MATCH PLAY	MARDI 23 MAI	CAMEYRAC	-	-	9h00

Départs repères jaunes. On place la balle sur les zones tondues ras du parcours.

Départs en shot gun (cf. horaire ci-dessus). Rencontres suivies d'un repas pris en commun.

3- PHASE PRELIMINAIRE

3-1 Formes de jeu

Les équipes sont composées de 8 joueurs, par camps de 2.

Les 5 premières compétitions se dérouleront en brut 4 balles stroke play, par camps de 2 joueurs.

3-2 Classement et attribution de points

Le classement de chaque épreuve est établi par addition des 3 meilleurs scores, sur les 4 possibles, par club. Les points sont attribués en fonction de la place ainsi obtenue :

- 1 point pour l'équipe qui aura joué le moins de coups,
- 2 points pour l'équipe classée 2^{ème},
- 3 points pour l'équipe classée 3^{ème},
- etc...
- 7 points pour l'équipe classée 7^{ème}

■ Nouveau :

En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure 4^{ème} carte des équipes concernées.

Une équipe présentant 3 camps sera classée normalement.

Une équipe sera classée dernière dans les cas suivants :

- L'équipe n'a pas au moins 3 camps (6 joueurs).
- L'équipe ne peut aligner au moins 3 cartes valables à l'issue de la compétition.

Une équipe sera classée dernière avec 5 points de pénalité si elle ne se présente pas à la compétition.

3-3 Ordre de jeu

Les capitaines sont libres du choix des joueurs des 4 camps de leur équipe.

■ Nouveau :

Afin de conserver à cette compétition de séniors, son caractère amical et sympathique, l'assemblée des capitaines a tiré au sort, pour chaque rencontre, les équipes et camps qui joueront ensemble. Les listes sont jointes en annexe du présent règlement.

4- JOURNEE FINALE

4-1 Classement final

La 6^{ème} compétition dénommée FINALE.

Les rencontres finales se feront en fonction du classement à l'issue de la 5^{ème} compétition, selon l'ordre suivant :

- Le 1^{er} contre le 2^{ème},
- Le 3^{ème} contre le 4^{ème},
- Le 5^{ème} contre le 6^{ème}, et ainsi de suite.

En cas d'égalité de places à l'issue de la 5^{ème} compétition, le départage se fera sur la meilleure place entre les clubs concernés lors de la dernière compétition, éventuellement lors de l'avant dernière compétition, etc...

4-2 Forme de jeu

Le capitaine qui reçoit la finale devra organiser les match-plays comme indiqué ci-dessous :

- Le 1^{er} contre le 2^{ème} joueront en match play 6 simples et un double, en formule 4 balles (8 joueurs). -
 - En cas d'égalité de points, le départage se fera entre leurs équipes de doubles, en formule mort subite, avec nouveau départ au trou 1.
 - L'équipe gagnante du match play entre le 1^{er} et le 2^{ème} sera déclarée championne et recevra la Coupe Seniors du Comité de Gironde.
- Les autres rencontres se joueront en match-play 4 balles (8 joueurs).

5- DEROULEMENT DE L'EPREUVE

5-1 Comité de l'épreuve

Il est composé :

- du Responsable des Seniors du Comité de Gironde,
- du capitaine du golf recevant la compétition,
- du capitaine du prochain golf recevant la compétition.

En cas de litige, et à défaut d'avoir sur place un arbitre officiel qui ne soit pas partie prenante de la compétition, les litiges seront réglés par le Comité de l'épreuve à la majorité simple. A défaut ils seront tranchés, a posteriori, par le Président du Comité de Gironde.

5-2 Inscriptions

Les 12 clubs concernés, à savoir : ARCACHON, BORDEAUX-Lac, BORDELAIS, CAMEYRAC, GUJAN, LACANAU, LANTON, PESSAC, MEDOC, TEYNAC, MARGAUX, GRAVES et SAUTERNAIS, doivent confirmer leur inscription auprès du Comité Départemental de Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35 € avant le 31 Décembre 2016, libellé au nom du Comité de Gironde, à envoyer à l'adresse figurant en tête de ce document.

5-3 Divers

Le capitaine responsable de l'épreuve envoie les départs (équipes et camps de 1 à 4) par trou, 48 heures avant la compétition.

Responsables des seniors et de l'épreuve au Comité de Gironde :

- Francis BOITAUD
- Bertrand SOTA